



HAL
open science

La gendarmerie nationale durant la Seconde Guerre mondiale: entre mémoire du silence et silences de la mémoire

Jean-François Nativité

► **To cite this version:**

Jean-François Nativité. La gendarmerie nationale durant la Seconde Guerre mondiale: entre mémoire du silence et silences de la mémoire. *Revue Historique des Armées*, 2004, 234, pp. 102-112. hal-00654830

HAL Id: hal-00654830

<https://hal.science/hal-00654830>

Submitted on 23 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La gendarmerie Nationale durant la Seconde guerre mondiale : entre mémoire du silence et silences de la mémoire¹

Les lendemains qui déchantent...c'est là une expression abondamment utilisée pour qualifier la période de l'immédiate après-guerre. Elle symbolise on ne peut mieux les espoirs déçus de la Libération, alimentés par les constructions parfois naïves, souvent simplifiées de l'imaginaire collectif. L'immense effusion de joie et de soulagement, véritable exutoire populaire après quatre années de souffrance, de déchirement et de frustration, avait fait croire un instant à un élan de réconciliation nationale sur l'autel de la liberté retrouvée. Quand la marée s'est retirée, malgré les efforts, la justice des hommes lors de l'épuration n'a pas su refermer les blessures d'une guerre franco-française. Cette intervention de *jure* (dont tout le monde s'accorde d'ailleurs à dire qu'elle n'a satisfait personne) visait à rompre avec une période troublée en réaffirmant une légitimité largement bafouée, tout en exhortant les immortelles valeurs nationales nécessaires à la reconstruction.

Ainsi cette vaste entreprise de « purification », amplement influencée par la vindicte populaire, a focalisé les douleurs passées en désignant des coupables. Passée la furia cathartique des premiers jours, la vie reprenant son cours, le ravitaillement devint vite le souci obsessionnel émoussant des esprits partagés entre désir de règlement de compte et une reconstruction économique, politique et psychologique déjà urgente. Au rythme des événements et des non-événements engendrant satisfaction ou mécontentement de la part des différents acteurs de la société, l'épuration a bien sûr dévoilé et « réglé » certaines animosités mais a surtout inscrit la grande majorité des Français dans un non dit nécessaire ou pas selon les avis. En distribuant bons et mauvais points au cas par cas, il était alors plus aisé de faire des exemples que de s'immiscer prématurément dans une controverse encore trop sensible : l'éventuelle culpabilité institutionnelle. De ce fait, des pans entiers de l'histoire hexagonale ont été passés sous silence refoulant chez de nombreux individus (victimes ou fautifs) un souvenir malheureux écartelé entre souffrances et oublis.

La gendarmerie, force publique à statut militaire en est un exemple criant. Instrument de régulation sociale disposant pour se faire des moyens de recourir à l'usage de la force, héritière de la Maréchaussée, elle a su, grâce à une identité sui generis, se forger au fil des siècles une place à part entière dans notre histoire culturelle. Pétrie d'un légalisme structurel et emblématique, elle a connu les vicissitudes liées aux drames nationaux sans jamais cesser au prix d'un lourd tribut de remplir sa mission traditionnelle de protection des personnes et des biens. L'épreuve de l'Occupation entre 1940 et 1945 est l'une de celles qui ont le plus marqué l'univers *gendarmique*² confrontée à une situation complexe et redoutable : exercer le

¹ Par allusion au titre de l'article de Pierre Laborie, *Silences de la mémoire, mémoires du silence*, paru dans le journal of Area Studies, Number 7, Autumn 1995.

² Ce néologisme emprunté pour l'occasion à François Dieu, (*Gendarmerie et modernité : étude de la spécificité gendarmique aujourd'hui*, Paris, Montchrestien, 1993, 493 p.) précise avec commodité tout ce qui touche à la gendarmerie.

« métier » partagé entre devoir d'obéissance (alors que les ordres émanent directement ou indirectement de l'ennemi) et exigence patriotique³.

Pourtant, lorsqu'on évoque la répression sous Vichy *elle est souvent vue à travers le prisme d'un vocable qui confond l'ensemble des forces de police françaises au risque d'assimiler Police et gendarmerie*⁴. La gendarmerie n'est que très rarement désignée par la critique. Dans l'imagerie populaire, le gendarme reste ce personnage ambivalent symbole de bonhomie et de crainte, mais qui ne jouit pas d'une réputation douteuse. Le plus souvent pour décrire les années noires du maintien de l'ordre, on fait appel aux vertus de rigueur, de sacrifice, de souffrances comme autant de médailles supplémentaires à apposer sur l'uniforme d'une Arme d'élite prestigieuse. Tous les dérapages, les faits honteux, indignes et répréhensibles ont été savamment éludés comme s'il fallait préserver un ascendant psychologique.

La « grande muette » trouve ici toute sa signification : la gendarmerie refuserait-elle toute souillure pour garder une crédibilité nécessaire à l'accomplissement de sa mission ? Lors de nos précédents travaux concernant la construction, la diffusion mais aussi les zones d'ombres de la mémoire de la Seconde guerre mondiale⁵, nous avons pu nous rendre compte de la lacune mémorielle profonde de la gendarmerie sous l'occupation. Tout bonnement occultée la majeure partie du temps – les concernés ne souhaitent pas en parler – on trouve au mieux quelques mots ou anecdotes teintés d'amertume perdus çà et là au confins d'un discours stéréotypé ou calfeutré derrière le schéma obsolète de l'obéissance aux ordres.

L'image désormais célèbre du képi à l'ombre du mirador qui fut censurée lors de la sortie en 1956 du film d'Alain Resnais *Nuit et brouillard*, illustre parfaitement ce malaise qu'une historiographie quasi-inexistante n'a pas su endiguer. *Le maintien de l'ordre* [et qui plus est la gendarmerie par sa proximité largement avérée auprès des populations] *renvoie in fine, par effet de miroirs, une certaine image de la société française*⁶. C'est peut-être ce qui le rend si sensible. Le sens commun oppose aujourd'hui la mémoire et l'oubli. Il accorde une valeur positive à la mémoire et une valeur explicitement ou implicitement négative à l'oubli, ce qui mérite pour le moins réflexion. Pour autant, comment faut-il appréhender cette situation atypique ? Politique de l'oubli et négation du temps ou refoulement identitaire lié à un événement sans précédent ?

³ Claude Cazals, *La gendarmerie sous l'occupation*, Paris, La Musse, 1994, 320 p.

⁴ Eric Alary, « Les années noires du maintien de l'ordre : l'exemple de la gendarmerie nationale entre omnipotence allemande et emprise de la milice », in Martens Stephens et Vaïsse Maurice, *Frankreich und Deutschland im Krieg (november 1942-Herbst 1944) Okkupation, Kollaboration, Résistance*, Akten des deutsch Franzosischen Kolloquiums veranstaltet vom Deutschen Historischen Institut Paris und dem Centre d'études d'histoire de la défense, Vincennes in Zusammenarbeit mit dem Institut für Zeitgeschichte München und dem Institut d'histoire du temps présent, Paris-Cachan, Bonn, Bouvier, 2000, p.555.

⁵ Jean-François Nativité, *L'élaboration de la mémoire oloronaise de la Seconde guerre Mondiale*, Biarritz, Atlantica, à paraître en 2003. Je renvoie notamment aux entretiens semi-guidés réalisés auprès d'anciens combattants et de gendarmes.

⁶ Eric Alary, *Les années noires du maintien de l'ordre*, op.cit., p 557.

- L'envers du décor : les lacunes de la mémoire savante

Dans les nombreuses déclinaisons liées à la mémoire, une des tâches de l'historien pourrait être de décrypter son utilisation. Pourquoi se souvenir ? Et surtout pourquoi cette fâcheuse tendance à « oublier » (volontairement ou involontairement...) les épisodes délicats ? Comme le précise admirablement Pierre Laborie, *à la différence de ce que répète le discours commémoratif, en toute sincérité, la mémoire n'est pas – au sens d'exactitude – vérité du passé. Moins présence du passé que présent du passé, elle est l'usage fluctuant de ce passé selon les interrogations du présent, l'accommodation de l'un à l'autre. Et inévitablement, comme telle, trouée et meublée de silences*⁷.

La mémoire est silence, et c'est cette carence visible des mots de la mémoire que l'on voudrait évoquer ici⁸. En 2000, Jean-Noël Luc dans son article pionnier consacré à l'historiographie de la gendarmerie, relevait déjà l'interrogation révélatrice de sens du général Philippot (chef du service historique de la gendarmerie nationale) prononcée en décembre 1998 dans une préface de la Revue Historique des Armées consacrée à l'histoire de l'Arme : *Que sait-on de l'histoire de la gendarmerie ? Beaucoup diront certains. Si peu... rapporté aux dizaines de kilomètres d'archives*⁹. Cette phrase résume encore à l'heure actuelle l'ampleur du problème. Malgré l'essor très récent de la recherche universitaire lié aux efforts couplés du Service Historique de la gendarmerie nationale (créé en 1995) et aux activités du centre de recherches dirigé par Jean-Noël Luc à l'université de Paris IV Sorbonne, l'histoire de la gendarmerie, notamment pour les domaines liés à l'histoire immédiate apparaît comme la grande absente de l'historiographie militaire ou policière française. Cela est d'autant plus vrai lorsque nous déplaçons la focale sur *les années sombres* de l'occupation, une période curieusement peu abordée par les historiens¹⁰.

Dans ce cas précis, l'égo-histoire a longtemps régné en maître, relayée par la revue d'étude et d'information de la gendarmerie nationale lancée en 1949. *Presque tous les numéros trimestriels publiés au cours des dix premières années contiennent au moins un ou deux articles historiques*¹¹. Cette forme d'histoire, alors perçue comme un instrument honorifique visant à légitimer une mémoire collective en mal de cohésion, a eu la fâcheuse tendance de statifier *les années noires* à grands renforts de héros et de martyrs, au lieu d'en éclaircir les véritables problèmes. Sortis des témoignages iconoclastes du début des années 1990 rétablissant quelques cruelles vérités (on peut citer par exemple celui du général Beaudonnet, *La garde de 1943 à 1944*¹²), les études sur la question restent quasi inexistantes. Pour l'heure, la trilogie du colonel Claude Cazals, concernant la gendarmerie et la Garde sous l'occupation¹³ reste la seule référence solide pouvant être appréhendée comme une véritable

⁷ Pierre Laborie, *Silences de la mémoire, mémoires du silence*, op.cit., p57.

⁸ Ibidem.

⁹ Préface de *Gendarmerie Nationale*, n° 213 de R.H.A (le troisième numéro consacré à l'histoire de l'Arme), décembre 1998, p 1, cité par Jean-Noël Luc, *L'histoire de la gendarmerie, l'essor d'un nouveau chantier*, in, *Revue de la gendarmerie nationale*, hors-série histoire n°2, 2000, pp. 9-30.

¹⁰ Nous renvoyons ici pour de plus amples informations au très utile bilan historiographique de la gendarmerie nationale réalisé en 2000 par Jean-Noël Luc dans le hors série histoire n°2 de la *Revue de la gendarmerie nationale* (pp. 9-30).

¹¹ Ibidem.

¹² Louis Beaudonnet (général), *La garde de 1943 à 1944*, R.H.A, n° 185, 1991, pp. 50-62.

¹³ Claude Cazals (colonel), *La gendarmerie sous l'occupation*, Paris, La Musse, 1994, 320 p.

.....*La garde sous Vichy*, Paris, La Musse, 1997, 278 p.

.....*La gendarmerie et la Libération*, Paris, La Musse, 1999, 384 p.

« source » pour l'historien de l'Arme. Depuis, même si cette dynamique tend à être poursuivie (quelques travaux universitaires à dominante régionale se sont déjà penchés sur la question avec plus ou moins de succès) tout ou presque reste à faire dans le domaine.

Au-delà de l'atonie conjoncturelle de la recherche (qu'il ne faut pas dissocier d'une ouverture très récente des archives...) largement analysée par Jean-Noël Luc¹⁴, de la spécificité organique et institutionnelle limitant les accès et les intrusions, l'originalité de la situation provient essentiellement d'une double lacune à l'origine de la reconstruction et de la « rappropriation » d'un passé douloureux. En effet, la faiblesse et le cloisonnement de la mémoire savante (dont on ne sait aujourd'hui s'il s'agit d'une cause ou d'un effet du phénomène) associée aux tendances panégyriques ont laissé libre cours, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, à prolifération de textes de seconde zone aux vertus aseptisantes. Alors que l'histoire de la Seconde guerre mondiale, sous l'effet polarisateur du souvenir de la politique anti-juive de Vichy repousse sans cesse depuis presque une trentaine d'années les barrières de l'inconnu (au risque même de travestir la mémoire collective en la focalisant exclusivement sur ce chapitre du conflit)¹⁵, la gendarmerie nationale, contrairement à l'institution policière n'a pas profité de ce regain mémoriel populaire pour en finir avec les affres pesant du silence.

Dans notre cas, la translation de l'histoire de Vichy des prétoires aux mémoires mis en avant par Henry Rousso¹⁶ n'a pas eu lieu. L'épuration institutionnelle (paramètre qui s'est avéré ô combien important dans l'étude de nombreux corps administratifs sous l'occupation¹⁷) s'est contentée d'un huit-clos révélateur, au point de figurer encore de nos jours en bonne place parmi les grandes inconnues de l'histoire militaire française. Même si l'historiographie ne nous délivre guère que des explications conjoncturelles sur ce phénomène, elle s'avère d'une importance primordiale dans l'étude des représentations mentales et de l'imaginaire social. Ce qui est laissé ici à voir ou à entendre, (ceci est valable autant individuellement qu'institutionnellement) laisse transparaître un symptôme bien connu du milieu militaire : l'autocensure.

La mémoire *gendarmique* des heures sombres véhiculée depuis la libération ne s'est pas simplement attachée à « alléger » les consciences. Au-delà de la simple ellipse, il faut parler ici de « communication par le vide ». Comme l'a brillamment exposé Henry Rousso dans ses travaux sur *Le syndrome de Vichy*¹⁸, entre la fin de la Libération et les événements de mai 1968, c'est le mythe résistancialiste (alimenté par les gaullistes et les communistes) exprimant un désir réel et profond de la population qui a servi de vecteur de mémoire à la Seconde guerre mondiale :

Transfigurant la réalité de l'occupation, gaullistes et communistes se sont retrouvés pour exagérer l'ampleur du fait résistant au sein de la population [civile et militaire], les uns en identifiant la Résistance à une certaine idée de la France tout entière, incarnée par le Général à lui tout seul, les autres en décrivant la

¹⁴ Jean-Noël Luc, *L'histoire de la gendarmerie, l'essor d'un nouveau chantier*, in *Revue de la gendarmerie nationale*, hors-série histoire, n°2, 2000, pp. 9-30.

¹⁵ Henry Rousso, *Une justice impossible ; l'épuration et la politique anti-juive de Vichy*, in *Annales Economies, sociétés, civilisations*, numéro spécial « Présence du passé, lenteur de l'Histoire. Vichy, l'Occupation, les juifs », 48-3, juin 1993.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ A voir notamment le remarquable travail de Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France 1940-1944*, Paris, Fayard, 1997.

¹⁸ Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, coll. Points Histoire, Edition du Seuil, Paris, 1990, 416 p.

Résistance comme un vaste mouvement populaire d'insurrection nationale. Ils se sont retrouvés également pour marginaliser le rôle de Vichy, « poignée de traîtres » pour les uns, expression d'une frange de la « bourgeoisie » pour les autres¹⁹.

La symbolique gendarmique liée à l'Occupation, carnaval ubuesque où se mêlent quasi exclusivement martyrologes et faits d'armes héroïques est née de cette période de reconstruction (véritable bataille pour la mémoire), drainant avec elle un flot historiographique stéréotypé. Ce fut néanmoins une opportunité saisie par tous ceux qui rallient dès lors les familles politiques qui leur paraissent être les plus fidèles au sacrifice consenti et à l'idéal du combat honorifique. Par ce biais et pour longtemps, la gendarmerie a capitalisé « le meilleur » d'une mémoire de guerre. Mais ce rude apprentissage de l'impossible autonomie et de l'impuissance peut-être congénitale, a favorisé dans un même temps la constitution d'une mémoire particulière et cohérente institutionnellement parlant. Et ce jusqu'à une époque très récente. Sans minimiser l'existence réelle d'attitudes individuelles héroïques, le problème apparaît lorsqu'elles sont exposées de manière presque systématique sous forme de synecdoque. Dans la majeure partie des cas, face aux zones d'ombres et aux comportements ambigus, la Gendarmerie s'est soigneusement mise à l'abri derrière une historicité « stigmatisante » en se retranchant sur des positions inattaquables.

La création d'un souvenir résulte de l'interaction de divers facteurs biologiques et sociologiques. Suite à une première phase d'emmagasinage liée à l'émotionnel (c'est le capital inné et acquis de la personne qui va stratifier et échafauder chaque procédé mnésique), la trace du passé a besoin pour exister d'un « groupe de mémoire » selon l'expression consacrée d'Halbwachs²⁰. De ce fait, en réponse au traumatisme collectif, l'institution a donné naissance à des cellules immunitaires destinées à exprimer et à faire vivre collectivement l'ampleur des lésions reçues individuellement.

La description de comportements exemplaires aux accents hagiographiques (on peut citer ici la mise en avant des chefs d'escadron Vérines, Colona d'Istria ou Martin [officier fusillé par les nazis à Cologne le 7 octobre 1943 pour son activité dans la Résistance]...) a servi de citadelle inexpugnable à grands renforts de comparaisons historiques souvent dignes des images d'Epinal. Et celles-ci n'ont que très peu subi les reflux de l'opinion publique liés à la Seconde guerre mondiale des années 1970 (le fameux « retour du refoulé » mis en avant par Henry Rousso) ou du début des années 1990. S'il a fallu attendre le 26 juin 1992 pour voir affirmer officiellement toute l'ambiguïté du rôle de la gendarmerie sous l'Occupation²¹, cette profession de foi n'a pas pour autant engendrée de véritables réflexions ou remises en question de fond. Malgré les fissures et les prises de position (souvent du bout des lèvres...), cette situation révèle une incapacité fondamentale à assumer collectivement une responsabilité institutionnelle.

¹⁹ Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, op.cit, p 343.

²⁰ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective (édition critique établie par Gérard Namer)*, Albin Michel, Paris, 1997, 300 p.

²¹ Voir à ce sujet le discours de monsieur Dintilhac (directeur général de la Gendarmerie Nationale) à l'occasion du baptême de la 960^{ème} promotion des officiers de la Gendarmerie Nationale : *Aujourd'hui il convient de ne pas oublier. Mieux, il faut reconnaître, je le crois, les souffrances que la gendarmerie, comme d'autres services de l'Etat a pu occasionner volontairement parfois, involontairement le plus souvent, à toutes les victimes innocentes, combattants de l'ombre, déportés pour des motifs politiques ou raciaux requis pour le S.T.O. Mais il faut, en même temps, pour que cette démarche soit conforme à la vérité, que soit reconnu le rôle éminent rempli par des milliers de militaires de la gendarmerie, otages du gouvernement et de l'occupant qui, malgré les risques évidents qu'ils couraient pour eux et leur famille ont su choisir l'honneur plutôt que la honte...*

Face au malaise et à l'ambiguïté, l'univers gendarmique répond « Tradition et Arme d'élite immaculée ». A l'instar de ce qui se passe dans la société civile, *c'est l'imaginaire qui est [systématiquement] convoqué par le biais de la tradition pour accompagner un projet dont les incertitudes ne peuvent être maîtrisées par les instruments d'une gestion technico-rationnelle.*²² Ces images « exotiques » sont tellement familières qu'il est difficile de s'en départir. Au point même de marginaliser quelque peu certains témoignages cathartiques rompant avec une forme de silence devenue instrument de régulation. Malgré les progrès de la recherche, les idées reçues ont la dent dure. A l'heure où la mémoire perpétrée par les « anciens » se heurte aux méthodes historiques, le risque de dérapage semble réel. La confusion entre mémoire et Histoire qui a longtemps servi d'alibi aux apprentis historiens de l'Arme face à l'inavouable, tend à tomber en désuétude. Désormais, l'Histoire (mémoire propre aux historiens) perçue comme une reconstruction scientifique d'un passé qui n'est plus par des individus soucieux de vérité, renvoie dos à dos mémoires individuelles et mémoire « collectivisée » au sens marxiste du terme.

- Le syndrome de la gendarmerie : les malentendus entre mémoire privée et mémoire institutionnelle

Les faits historiques ne se conçoivent pas sans être perçus, et c'est bien ce qui les rend vulnérables lorsqu'on envisage une hypothétique projection dans le temps. *Même s'il n'y a qu'une seule histoire, elle se traduit toujours par des perceptions et des mémoires différentes (...)* Ici, entre en jeu tout ce qui est du domaine de la formation du « Wahrnehmungsvermögen » de l'homme, c'est-à-dire sa capacité à sentir et à saisir un fait selon sa tradition, sa culture, son capital sociologique, acquis et inné²³. S'il peut sauter aux yeux que dans un même temps, derrière un même mot, tout le monde ne parle pas de la même chose, qu'entre témoignages individuels et mémoire collective (et par extension ici mémoire institutionnelle) les différents niveaux se mélangent, le phénomène, au sein de la gendarmerie, frappe par son importance.

Aucune mémoire n'est innocente, et ceci est d'autant plus vrai pour cette période de guerre civile idéologique. Reflet des bonnes mais aussi des mauvaises consciences, la mémoire est un instrument de réaffirmation du passé dont la principale fonction est d'organiser les oublis. A la fois justificative du bien et du mal, elle n'est pas ce fameux antidote qu'une génération en mal d'identité a voulu ériger en vertu absolue. Comme l'a noté Pierre Laborie, *l'historien est aux deux bouts du fil, à la fois trouble-mémoire et sauve mémoire*²⁴. Cette position que d'aucuns jugeront inconfortable, a mis en évidence les diversités et les faiblesses d'une notion qui tient plus du flou caractérisé que de la chapelle ardente dressée par des mémorialistes quelque peu conditionnés²⁵. Entre le silence, l'oubli, les trous de mémoire et les douleurs refoulées, tout n'est pas simple à clarifier. Le souvenir gendarmique de la Seconde guerre mondiale, saisi d'amnésie au long court (particularité bien

²² André Thieblemont (dir), *Cultures et logiques militaires*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F, Paris, 1997, p 47.

²³ Rudolf Von Thadden, Une histoire, deux mémoires, in *Pourquoi se souvenir ?*, Colloque international Mémoire et Histoire, 28 mai 1998, Paris, Académie universelle des cultures, Bernard Grasset, 1999, pp. 42-45.

²⁴ Pierre Laborie, *Les Français des années troubles*, op.cit. p 57.

²⁵ Nous renvoyons ici à titre d'exemple au « livre d'or de la gendarmerie » et à sa thématique largement orientée.

française si l'on en croit les travaux de Dimitri Nicolaïdis²⁶), s'est nourrie d'un discours rituel favorisant les Tabous et les non dits. Bref d'une sorte d'obligation légale (ou légalisante selon les cas) du silence. La recherche aidant, cette position obscure, jouant tour à tour des artifices de la censure et de l'oubli doctrinaire, tend à s'essouffler au rythme des contradictions et des accros identitaires.

Avec le temps, l'unicité de la symbolique gendarmique ne semble plus être en mesure de supporter le cadre unitaire et fédérateur qui enserrait la conscience de la collectivité. A l'orée des années 1990, l'éclatement des symboles forts (on pense par exemple à la fronde épistolaire de 1989 ou plus récemment aux manifestations en uniformes de gendarmes exaspérés par le manque de considération et de moyens qu'ils leur étaient alloués), fixateurs de mémoire a bouleversé les repères de ce qu'il convient désormais d'appeler la société gendarmique. Le malaise des « laissés pour compte » a éveillé les consciences, en augmentant les marges de manœuvre individuelles. La fin de l'« histoire-mémoire » au sein de la gendarmerie, a inauguré un nouveau régime de mémoire, affaire désormais privée.

Dès lors, excluant le phénomène de la pratique sociale communautaire, les mémoires particulières se sont multipliées. Revendiquant l'existence d'une diversité, et par la même occasion l'éclatement d'une « mémoire figée », une réaction s'est très vite imposée : favoriser l'exutoire d'une mémoire trop longtemps endormie en devenant l'historien de soi. Cette démarche comprend un aspect psychologique et sociologique. On trouve ici la dualité initiale conscient/inconscient constitutive de la formation de la mémoire originelle. Le poids de l'émotionnel (expérimenté de près ou de loin en fonction de l'implication de chacun), les cicatrices du passé, bref le « trauma » dû à la guerre, ont pris place au fil du temps à l'intérieur de leur personnalité au point de devenir une partie d'eux-mêmes. Cette dimension psychique a favorisé l'instinct de sauvegarde d'une certaine culpabilité comme une vieille blessure dont la douleur refait surface de temps à autre.

La fragilisation de l'émulation honorifique officielle, a facilité l'émergence de dissonances individuelles désireuses de se libérer du poids d'une culpabilité trop longtemps enfouie. Or, cette transmission ne suppose pas un apport unilatéral : écrire ou parler de ces temps délicats permet aux anciens acteurs ou observateurs d'en finir avec leurs doutes. Face au mutisme ou à la langue de bois institutionnelle, l'intervention personnalisée a été vécue comme un soulagement, comme une négation des reconstructions falsifiées destructrices du sens de leur engagement. La lutte contre cette mémoire effacée est devenue elle-même un enjeu de mémoire : l'héroïsme idéaliste doit désormais faire place à des vérités souvent plus ombrageuses.

L'initiative privée s'est avérée être dans notre cas, un véritable déclic identitaire. Par l'effet de témoignages en cascade, la position attentiste et frileuse d'une vérité tronquée est rapidement devenue intenable. Dès lors, grâce à une conjonction de paramètres (conjoncture favorable, assouplissement législatif en matière d'archives, efforts de la recherche historique...) un lent, mais efficace glissement officiel s'est opéré. Près de cinq ans se sont écoulés entre la parution bruyante du témoignage du général Baudonnet et l'acceptation d'une éventuelle culpabilité collective... Cette durée est révélatrice de sens : cet affrontement entre silence doctrinaire et soif de dignité (qu'elle soit individuelle ou collective), symbolise parfaitement le cas de conscience d'une mémoire gendarmique placée au carrefour de l'éthique de responsabilité et de l'éthique de conviction²⁷.

²⁶ Dimitri Nicolaïdis, *Oublier nos crimes, l'amnésie nationale une spécificité française*, Paris, Autrement, 1994.

²⁷ Max Weber, *Le savant et la politique*, Paris, 10/18, 1994, pp. 194 -222

Reprenant l'analyse des deux éthiques définies par le sociologue Max Weber, la conscience du gendarme se retrouve prise au piège entre ses propres valeurs humaines (conception encline à souligner ses propres insuffisances et sa culpabilité...même relative) et une conviction plus intransigeante et inconditionnelle (celle qui fait agir coûte que coûte...) relayée par un légalisme et un respect des ordres érigés en valeurs suprêmes de la condition gendarmique. Entre celui qui décide de ne pas se soustraire à des ordres jugés inacceptables, et celui qui préfère rester à son poste avec toutes les ambiguïtés qui en découlent, la marge est parfois difficile à évaluer entre *l'homme de conscience et l'homme d'honneur*²⁸ lié à un serment collectif.

L'absence de mot d'ordre institutionnel appelant à la dissidence et la mise place d'une allégeance au chef de l'Etat n'ont fait que confirmer la délicatesse d'un débat renvoyant dos à dos culture militaire et humanité, latitude individuelle et culpabilité. L'enjeu de mémoire qui écartèle l'homme de son « groupe » fédérateur est né d'une impossible extériorisation des émotions vécues et ressenties spontanément. En ces temps de perte de repères identitaires, dans bon nombre de cas, le cadre structurel (ici l'appartenance au corps de la gendarmerie) a refoulé plus ou moins consciemment selon les individus l'essentiel des repères et des instincts individuels. C'est ce paravent aujourd'hui qui vole en éclats, révélant au passage des maux collectifs que l'on croyait oubliés. Comme le résume parfaitement la phrase de François Mitterand, *la fraternité des souvenirs ne peut se substituer à la communauté des intérêts ni servir de support durable aux combats idéologiques*²⁹. Le pouvoir unificateur du souvenir possède dans son essence même des faiblesses que le temps s'empresse d'accentuer.

Longtemps perdue dans les méandres incertains d'une commémoration impossible, le souvenir de la Gendarmerie sous l'Occupation pose un problème de sens et d'interprétation. C'est l'un des problèmes majeurs de cette mémoire, elle a occulté autant dans sa conception que dans sa réalisation toute allusion à la guerre civile des années 1940 alors que par ailleurs celle-ci resurgissait en permanence à une autre échelle. Au lieu d'apprivoiser les rancœurs, elle les a entretenues en refusant une part de l'Histoire. De façon étonnante, même en tant que bourreaux ou complices ils ne sont que très rarement cités.

On pourrait objecter qu'il est somme toute normal que les mauvais souvenirs soient absents des commémorations (terme employé ici dans le sens d'une faculté à se souvenir ensemble) au profit d'un rappel du passé supposé glorieux. Mais nos investigations nous en ont apporté la preuve, des victimes comme celles de certains maquis³⁰ ou encore des civils innocents tués en guise de représailles ne bénéficient pas de traitements plus enviables que des soldats de la loi entachés d'une certaine ambiguïté de comportement. C'est la preuve que la ligne de partage ne passe pas forcément entre ce qui est héroïque et ce qui ne l'est pas rétrospectivement. La réponse est ailleurs, elle est à chercher dans une incapacité chronique à donner un sens véritable aux souffrances et aux morts provoquées plus ou moins consciemment entre 1939 et 1945.

²⁸ Charles Rist, *Une saison gâtée. Journal de la Guerre et de l'Occupation 1939-1945*, Paris, Fayard, 1983, p. 337.

²⁹ François Mitterand, *Ma part de vérité*, Paris, Fayard, 1969, p. 22.

³⁰ Je renvoie ici à mes travaux concernant la mémoire de la Résistance en Haut Béarn, et tout particulièrement : *Le maquis oublié du Bager* à paraître en 2003 aux éditions Jet D

Les commémorations gendarmiques liées à la Seconde guerre (qu'il s'agisse de témoignages privés ou d'orientations institutionnelles) sont originellement des objets de mémoire, le temps et les hommes en ont fait des interfaces du souvenir et de l'oubli. Même si ces jeux de « réfléchissements » entre passé et présent, entre héritage et devenir, montrent en définitive la vitalité de cette mémoire, leurs diversités récentes et leurs significations divergentes, marquent aussi leur impossibilité de canaliser la charge émotive des réminiscences du conflit. Si la mémoire a pour fonction d'organiser les oublis, elle n'a pas à l'évidence la capacité de les rendre effectifs. Que l'on se place au niveau des émetteurs ou des récepteurs, il existe différents parasites qui gênent considérablement la marche en avant générale. Qu'il soit volontaire ou fortuit, bénin ou falsificateur, partout où il y a de la mémoire, il y a nécessairement un non dit. Toute reconstruction naturelle travestit inévitablement la vérité. Ceci est d'autant plus vrai pour des souvenirs soumis à de multiples pressions conjoncturelles et idéologiques. Dès lors, en véhiculant matière et anti matière, cette page obscure de l'histoire de la gendarmerie se retrouve coincée entre la lutte du mémorable et du connaître, au risque de se retourner contre ses acteurs principaux : les gendarmes eux-mêmes...

Nous vivons tous avec des mémoires historiques formées par des expériences vécues de l'histoire et nous devons tous accepter des divergences de mémoire et des perceptions différentes de ce qu'on appelle la réalité historique. A l'heure où les langues se délient, où les questions de l'histoire viennent suppléer une mémoire trop longtemps sclérosée et refoulée, le poids des souvenirs refait inexorablement surface. Malgré l'apaisement des esprits et l'avancé de l'âge qui a commué les deuils en pardon, les effets du temps n'ont pas su effacer une certaine culpabilité que cela soit dans les faits ou dans les esprits. La navigation tumultueuse des consciences au hasard des silences d'une mémoire convalescente ou d'une mémoire du silence plus ou moins imposée souligne l'ampleur du traumatisme gendarmique. Face aux tabous et au besoin constructif de vérité, l'historien a désormais un rôle fondamental à jouer : écrire l'histoire pour effacer les maux.

Biographie :

- Jean-françois NATIVITĒ, Allocataire-Moniteur de l'Enseignement supérieur, membre de l'E.S.I.D (*Etats, Sociétés, Idéologies, Défense*, U.M.R 5609 du C.N.R.S) et doctorant en histoire militaire et étude de défense à l'université Paul Valéry Montpellier III. Je prépare actuellement sous la direction du professeur Jules Maurin, une thèse relative à la gendarmerie sous l'Occupation dans les départements pyrénéens.

Bibliographie sommaire :

- ALARY Eric, « Les années noires du maintien de l'ordre : l'exemple de la gendarmerie nationale entre omnipotence allemande et emprise de la milice », in Martens Stephens et Vaisse Maurice, *Frankreich und Deutschland im Krieg (november 1942-Herbst 1944) Okkupation, Kollaboration, Résistance*, Akten des deutsch Franzosischen Kolloquiums veranstaltet vom Deutschen Historischen Institut Paris und dem Centre d'études d'histoire de la défense, Vincennes in Zusammenarbeit mit dem Institut für Zeitgeschichte München und dem Institut d'histoire du temps présent, Paris-Cachan, Bonn, Bouvier, 2000, 948 p.
- BARUCH Marc Olivier, *Servir l'Etat français, l'administration en France 1940-1944*, Paris, Fayard, 1997, 737 p.
- CAZALS Claude, *La gendarmerie sous l'occupation*, Paris, La Musse, 1994, 320 p.
- BEAUDONNET Louis (général), *La garde de 1943 à 1944*, R.H.A, n° 185, 1991, pp. 50-62.
- DIEU François, *Gendarmerie et modernité : étude de la spécificité gendarmique aujourd'hui*, Paris, Montchrestien, 1993, 493 p.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective* (édition critique établie par Gérard Namer), Albin Michel, Paris, 1997, 300 p.
- LABORIE Pierre, *Silences de la mémoire, mémoires du silence*, paru dans le journal of Area Studies, Number 7, Autumn 1995.
- NICOLAÏDIS Dimitri, *Oublier nos crimes, l'amnésie nationale une spécificité française*, Paris, Autrement, 1994.
- ROUSSO Henry, *Une justice impossible ; l'épuration et la politique anti-juive de Vichy*, in, *Annales Economies, sociétés, civilisations*, numéro spécial « Présence du passé, lenteur de l'Histoire. Vichy, l'Occupation, les juifs », 48-3, juin 1993.
- ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, coll. Points Histoire, Edition du Seuil, Paris, 1990, 416 p.
- VON THADDEN Rudolf, Une histoire, deux mémoires, in *Pourquoi se souvenir ?*, Colloque international Mémoire et Histoire, 28 mai 1998, Paris, Académie universelle des cultures, Bernard Grasset, 1999, pp. 42-45.